

Rouyn-Noranda, le 6 décembre 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le 77, 2<sup>e</sup> Rue à La Sarre**

---

Nous donnons suite à votre demande reçue le 2 décembre 2016, concernant l'adresse mentionnée en objet.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Copie de registre des appels quotidiens et visiteurs, octobre 2003, 3 pages;
2. Copie de lettres de Location Les Développements Iberville limités, mars 2004, 5 pages;
3. Copie d'une transmission par télécopieur, Stavibel, mars 2004, 10 pages;
4. Copie d'une lettre du MDDELCC, avril 2004, 2 pages;
5. Copie de la fiche GTC n° 6087, mai 2005 2 pages.

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819-763-3333, poste 293.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

***Original signé par :***

Chantal Chartier, ing., M. Sc.  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.



REGISTRES DES APPELS QUOTIDIENS & VISITEURS

NOM DU SITE : Plage LaSane

DATE : 2003-10-29

HEURE : 13:30

ENTREPRISE :

N° DOSSIER :

NOM DE L'INTERLOCUTEUR : Jocynthe Goulet

FONCTION : Admin

APPEL : PLACÉ  REÇU  VISITEUR

ADRESSE :

MUNICIPALITÉ : LaSane

TÉLÉPHONE : (811)-333 4601 poste

INTERVENANT MEF : Mathieu Marchand

FAX : ( )-

OBJET : Suivi entèvement réservoir.

DÉTAILS : J'informe Mme Goulet que nous avons eu des informations à l'égard de sols contaminés sur leur terrain. Elle m'informe qu'ils renouvellent leurs espaces de stationnement et qu'ils ont (il le savait avant) retiré les réservoirs souterrains d'une ancienne station service Art. 53-54. Onyx industries est venue vider les réservoirs et Staribel (Denis Marcotte) à superviser les travaux. Staribel a pris 12 échantillons et a produit un rapport (les travaux ont eu lieu la semaine dernière). Elle recevra un rapport d'ici peu.

Je lui demande une copie. Elle accepte.

ACTION À PRENDRE :

Attendre le rapport d'entèvement des réservoirs

SUIVI À FAIRE

OUI  NON

SUITE AU VERSO

OUI  NON



NOM : <u>Jean-Marie Vejean</u>	DATE : <u>24-10-03</u> HRE : <u>10:55</u>
ENTREPRISE : <u>Mun. La Sarre</u>	APPEL RECU <input type="checkbox"/> PLACÉ <input checked="" type="checkbox"/>
ADRESSE : _____	VISITEUR <input type="checkbox"/>
MUNICIPALITÉ : _____	INTERVENANT DU MENVIQ
TÉLÉPHONE : <u>819-333-2282</u>	NOM : <u>Doris G Lafleur</u>
FAX : _____	

OBJET : - enlèvement de réservoir Clays La Sarre  
Rte 393 Nord.

DÉTAILS : J'informe M. Vejean que nous avons eu  
Art. 53-54 du sujet de l'enlèvement des  
réservoirs souterrains de l'ancienne station  
service de Clays La Sarre, et que. Art. 53-54  
Art. 53-54 il y aurait des réservoirs contaminés et  
une odeur d'essence.  
M. Vejean pense que les réservoirs ont été enlevés  
il y a longtemps et que Clays La Sarre fait  
du terrassement pour réparer le stationnement  
mais il va être voir et doit me rappeler.

ACTION A PRENDRE : - attendre le téléphone de M. Vejean  
P.S. le nom du contact à Clays La Sarre est  
Mme. Jacynthe Goulet 333-4601

SUIVI A FAIRE OUI  NON  SUITE AU VERSO OUI  NON

29-10-03 13:30

M. Verpeur m'informe qu'il est allé sur le site et que les nids sont entogés sur une tige et

recouvert d'eau.

Il m'a parlé de plusieurs autres.

Mme. Perlet l'a contacté par lui-même qu'elle avait reçu le rapport de Stantel et qu'elle m'en a fait parvenir une copie, le résultat des analyses indiquant que les nids sont en dessous du niveau B.

NOM : <u>Art. 53-54</u>	DATE : <u>29-10-03</u> HRE : <u>10:45</u>
ENTREPRISE : _____	APPEL RECU <input checked="" type="checkbox"/> PLACÉ <input type="checkbox"/>
ADRESSE : _____	VISITEUR <input type="checkbox"/>
MUNICIPALITÉ : _____	INTERVENANT DU MENVIQ
TÉLÉPHONE : _____	NOM : <u>Dois S Lafleur</u>
FAX : _____	

OBJET : - odeur d'essence -  
- rois conteneurs  
Plaza La Base

DÉTAILS Art. 53-54 réservoirs

ont été enlevés à la Plaza La Base.  
et il y a une odeur d'essence qui  
se dégage des rois.  
Plaza La Base serait à revoir le  
stationnement.

ACTION A PRENDRE : faire une inspection mais  
avant communiquer avec la direction  
de Plaza La Base

SUIVI A FAIRE OUI  NON  SUITE AU VERSO OUI  NON





**COPIE**

**LOCATION LES DÉVELOPPEMENTS IBERVILLE LIMITÉE**

4141 rue Sherbrooke Ouest - Suite 400  
Montréal (Québec) H3Z 1B8

Tél: (514) 931-7261  
Fax: (514) 931-4005

Montréal le 22 mars 2004

Mme Michèle Gauvin  
**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DU QUÉBEC**  
180 boul. Rideau  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 1N9

Télécopieur: (819) 763-3202

**Sujet: Plaza La Sarre  
Enlèvement du réservoir**


Madame,

Vous trouverez joint à la présente, copie de lettre ainsi que de documents expédiés à M. Carl Savard le 30 octobre 2003, concernant l'enlèvement du réservoir de notre centre d'achat.

Nous joignons également à la présente, copie du certificat qui nous a été remis par la firme *Groupe Stavibel* de Rouyn-Noranda, qui a supervisé les travaux.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

**LOCATION LES DÉVELOPPEMENTS IBERVILLE LIMITÉE**

  
Gilles Laperrière  
Vice-président des opérations

GL/ff

## LOCATION LES DÉVELOPPEMENTS IBERVILLE LIMITÉE

4141 rue Sherbrooke Ouest - Suite 400  
Montréal (Québec) H3Z 1B8

Tél: (514) 931-7261  
Fax: (514) 931-4005

Montréal le 30 octobre 2003

M. Carl Savard  
**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DU QUÉBEC**  
Édifice Marie-Guyart  
675 boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

Télécopieur: (418) 644-3386

**Sujet: Plaza La Sarre**


Monsieur,

La présente est pur vous aviser que nous avons procédé à l'enlèvement et à la décontamination des trois (3) réservoirs situés dans la propriété citée en rubrique. Vous trouverez joint à la présente, les documents suivants:

- Avis au MENV et de la municipalité de la ville de La Sarre;
- Copie d'une lettre de M. Denis Marcotte, vérificateur auprès du Groupe Stavibel, attestant que les travaux ont été fait conformément aux normes et sous sa supervision et que le pourcentage de sol contaminé est inférieur aux normes.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**LOCATION LES DÉVELOPPEMENTS IBERVILLE LIMITÉE**

  
Gilles Laperrière  
Vice-président des opérations

GL/ff

c.c.: Ville de La Sarre  
Ministère de l'environnement / Rouyn-Noranda

*22 oct. 2003*

# COPIE

## AVIS AU MENV ET À LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE

Transmettre une copie à :

- Municipalité
- Ministère de l'Environnement du Québec  
180, boul. Rideau  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
- Denis Marcotte, Groupe Stavibel inc.

*VILLE DE LA SARRE,  
6, 4<sup>e</sup> AVE EST,  
LA SARRE, QC  
J9Z 1J9*

Le (date) 2003

Madame,  
Monsieur,

*03-10-21* Par la présente, nous désirons vous informer que nous avons procédé le (DATE) à l'enlèvement de 3 réservoir d'une capacité de 63,560 litres et ce, sous la surveillance de M. Denis Marcotte, vérificateur agréé du Groupe Stavibel inc.

Notre sol est principalement constitué de ARGILE. Nous avons complètement vidé l'emplacement de l'ancien réservoir et des conduits reliant l'îlot des pompes et ce, jusqu'aux parois d'argile. Nous avons entreposé ces sols possiblement contaminés sur notre terrain. Le réservoir qui se trouvait sous terre n'était aucunement endommagé, il a été décontaminé par ONYX INC.


Les démarches sont débutées en ce qui concerne la gestion de décontamination potentielle de ces sols entreposés présentement sur notre terrain.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

*[Signature]*  
Signature du propriétaire

c.c. Ministère de l'Environnement, bureau de Rouyn-Noranda  
M. Denis Marcotte, Groupe Stavibel inc.

S:\FORMULAIRE\A\exemple lettre sols contaminés.doc

 <p><b>Groupe STAVIBEL</b>          Consultant en ingénierie          266 av. Québec, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A1          Tél.: (819) 764-5181 • Téléc.: (819) 797-0158          Courriel : stavibel-rn@stavibel.qc.ca</p>	<p><b>PROJET :</b>  <u>Enlèvement des réservoirs pétroliers</u>  <u>Plaza LaSarre, LaSarre, Qc.</u></p>
---	---

Projet no :	Dossier no :	
-------------	--------------	--

**TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR**

Date : 03-10-29

À : Gilles Laperrière

Compagnie : Développement Iberville Télécopieur : 514-931-4005

Copie conforme : 4141, Sherbrooke Ouest  
Montréal, Qc.

De : Denis Marcotte, vérificateur agréé Pages, y compris cette page de garde : 1

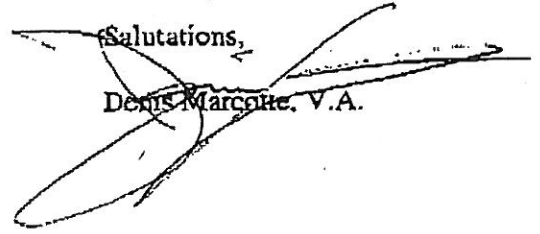
Monsieur,

Nous venons de recevoir les résultats des analyses de sols prélevés lors de l'enlèvement des réservoirs pétroliers. Ces résultats indiquent que les sols laissés en place peuvent y demeurer et que le tas mis de côté lors des travaux peut aussi être étendu.

Nous venons d'aviser l'entrepreneur de ce résultat, lui disant qu'il peut poursuivre ses travaux sans problème.

Nous vous ferons parvenir notre rapport sous peu. Veuillez noter que nous ne pourrions émettre le certificat d'enlèvement conforme avant d'avoir reçu la preuve que vous avez avisé le ministère de l'Environnement et la municipalité que vous avez tenu des travaux de démantèlement d'équipement pétrolier.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Salutations,  
  
 Denis Marcotte, V.A.

SI VOUS NE RECEVEZ PAS TOUTES LES PAGES, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS.  
 L'ORIGINAL DE CE FAX VOUS SERA TRANSMIS PAR COURRIER OUI  NON

Document

COPIE

# CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Certificat de vérification délivré pour les équipements pétroliers situés au \_\_\_\_\_

77, 2<sup>e</sup> Rue Est, La Sarre, Québec

et dont la description détaillée est jointe en annexe.

Délivré à : DÉVELOPPEMENT IBERVILLE - PLAZA LA SARRÉ

N° de permis de fabrication \_\_\_\_\_

Je certifie avoir vérifié les équipements pétroliers décrits en annexe selon les exigences prescrites par le ministère des Ressources naturelles en vertu de la Loi sur les produits et les équipements pétroliers applicables pour une vérification de enlèvement. Je déclare que plusieurs des équipements sont conformes aux dispositions applicables de la réglementation.


Et j'ai signé le 4 novembre 2003 à Rouyn-Oranda le présent certificat.

229

Nom du vérificateur agréé

(n° d'agrément)



 <b>Groupe STAVIBEL</b> Consultants en ingénierie 255 av. Québec, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A1 Tél.: (819) 764-5181 • Téléc.: (819) 797-0158 Courriel : stavibel-rn@stavibel.qc.ca	PROJET : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
---	-------------------------------------

Projet no :	Dossier no :
-------------	--------------

### TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

Date : 04-03-25

À : MICHELE GAUVIN

Compagnie : MENV. Télécopieur : 763-3202.

Copie conforme : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_


\_\_\_\_\_

De : Denis Marcotte, vérificateur agréé Pages, y compris cette page de garde : 10

PLAZA LASARRE.

TEL QUE DEMANDÉ.

BONNE JOURNÉE



SI VOUS NE RECEVEZ PAS TOUTES LES PAGES, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS.

L'ORIGINAL DE CE FAX VOUS SERA TRANSMIS PAR COURRIER OUI  NON

0403251225



COPIE

Groupe STAVIBEL inc.  
Consultants  
en ingénierie  
255, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 5A1

Téléphone :  
(819) 764-5181  
Télexcopieur :  
(819) 797-0158

Courriel :  
stavibel-rn@sympatico.ca

Monsieur Gilles Laperrière  
DÉVELOPPEMENT IBERVILLE INC.  
4141, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3Z 1B8

Le 4 novembre 2003.

N/Réf. : VA0182-1

Objet : Plaza La Sarre  
Résultats d'échantillonnage

Monsieur,

Par la présente, nous vous communiquons les résultats des analyses effectués sur les échantillons de sols prélevés lors des travaux d'enlèvement d'équipements pétroliers que vous avez effectués le 21 octobre 2003 à l'adresse citée en rubrique.

Ces résultats indiquent des concentrations en produits pétroliers inférieures à la limite de détection des appareils de laboratoire pour tous les échantillons analysés, à l'exception de l'échantillon identifié D1-1, qui représente la paroi sud de l'excavation où se trouvaient les deux réservoirs d'essence.

Dans cet échantillon, on rencontre des concentrations en BTEX qui le situe dans la plage B-C des critères génériques de contamination suggérés par le ministère de l'Environnement du Québec. Dans la politique du MENV, les sols contenant les contaminants se situant dans la plage B-C peuvent demeurer en place sur un site à vocation commerciale ou industrielle non situé dans un secteur résidentiel.

Les sols excavés mis en tas en attendant les résultats d'analyse peuvent donc être disposés n'importe où puisque ceux-ci ne contiennent aucun contaminant.

...2



Amos • La Sarre • Montréal • Rouyn-Noranda • Val-d'Or • Ville-Marie



COPIE

M. Gilles Laperrière  
DÉVELOPPEMENT IBERVILLE INC.  
Le 4 novembre 2003

2

Vous trouverez joint à cette lettre un schéma de localisation des échantillons, les résultats d'analyses, les certificats du laboratoire ainsi qu'un résumé des critères et politique du MENV.

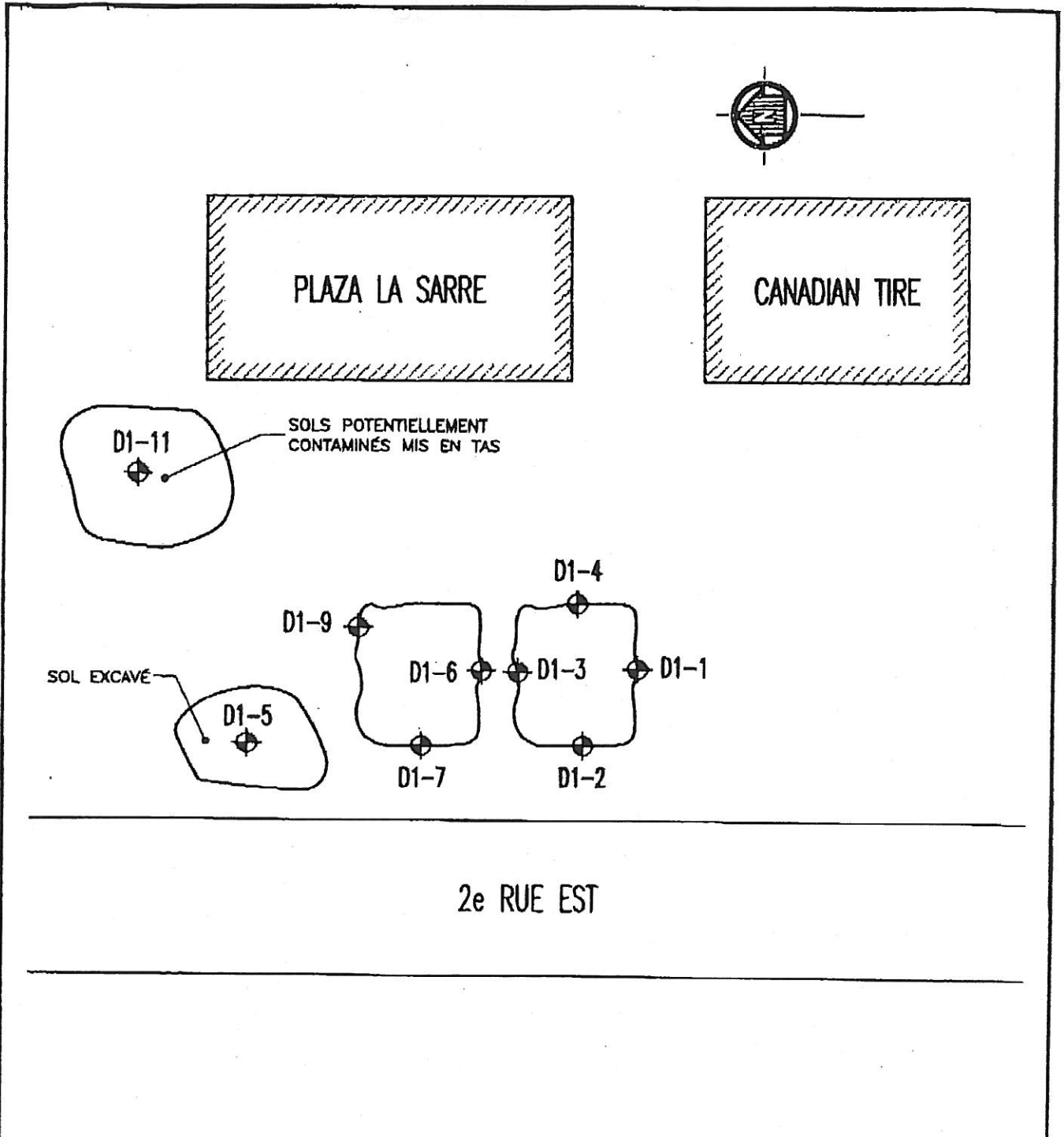
Si de plus amples informations s'avèrent nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Serge Beaulé, ing.

SB/jp

p.j.



date OCT. 2003	échelle AUCUNE
dessiné ÉRIC GUIMOND, tech.	
vérifié DENIS MARCOTTE, va	
approuvé DENIS MARCOTTE, va	
chargé de projet -	

**LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS**  
2e RUE EST - LA SARRE

**Groupe STAVIBEL**  
 Consultants en ingénierie  
 255, avenue Québec  
 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5A1  
 Tél: (819) 764-5181 Téléc: (819) 797-0158  
 Courriel : stavibel-m@stavibel.qc.ca  
 Site internet : www.stavibel.qc.ca

CONTRAT VA0182-1
RÉFÉRENCE -
DESSIN 1/1

RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES DES SOLS  
N/Réf : VA0182-1

Adresse : Plaza LaSarre, LaSarre, Qc.

Hydrocarbures aromatiques monocycliques volatils (ppm)

Échantillon N°	Profondeur (m)	Date échantillonnage (a/m/j)	Hydrocarbures C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> (ppm)		Benzène		Toluène		Éthylbenzène		Xylène	
			résultat	critère	résultat	critère	résultat	critère	résultat	critère	résultat	critère
D1-1	Paroi sud	03-10-21	210	<A	<0,1	<A	0,2	A	7,0	B-C	48	B-C
D1-2	Paroi ouest	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-3	Paroi nord	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-4	Paroi est	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-5	Sol excavé	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-6	Paroi sud	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-7	Paroi ouest	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-9	Paroi nord	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
D1-11	Sol excavé	03-10-21	<100	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A	<0,1	<A
Critères indicatifs de contamination du MENV			Critère A		< 0.1		< 0.2		< 0.2		< 0.2	
			Critère B		0.5		3		5		5	
			Critère C		3 500		5		30		50	
Eau			Consom- mation		5		24		2.4		300	
			Surface et égouts		3 500		590		200		420	
Légende : N.D. = NA =												

# Bodycote

**ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.**
[www.na.bodycote-mt.com](http://www.na.bodycote-mt.com)

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

**Certificat d'analyse**

 Numéro de demande: **03-164644**

 Client: **GRUPE STAVIBEL INC.**

Bon de commande	Votre Projet	Chargé de Projet
VA0182-1	NA	DENIS MARCOTTE

**Échantillon(s)**

No Labo.	779431	779432	779433	779434
Votre Références	D1-1	D1-2	D1-3	D1-4
Matrice Prélevé par	Sol DENIS	Sol DENIS	Sol DENIS	Sol DENIS
Lieu de prélèvement	NA	NA	NA	NA
Prélevé le	2003-10-21	2003-10-21	2003-10-21	2003-10-21
Reçu Labo	2003-10-23	2003-10-23	2003-10-23	2003-10-23

**Paramètre(s)**

Méthode

Références

**BTEX**

 Composés organiques volatils (GC-MS), Résultats sur base sèche.  
 13-12-97 (REF: EPA SW 846 méthode 8260B, EPA 824)

**Benzène**
**Toluène**
**Ethylbenzène**
**Xylènes**
**Pourcentage de récupération**
**Dibromofluorométhane**
**DB-Toluène**
**1-Bromo-4-fluorobenzène**
**Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (solide)**

 Hydrocarbures pétroliers C10-C50. Résultats sur base sèche.  
 13-03-97 (MENVIQ.1995)

**Hydrocarbures pétroliers C10-C50**

Préparation	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24
Analyse	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24
No séquences:	54885	54885	54885	54885
mg/kg	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	0.2 (A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	7.0 (B-C)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	48 (B-C)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
%	87	88	77	79
%	105	108	91	102
%	84	86	78	84
Préparation	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27
Analyse	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27
No séquence:	54983	54984	54984	54984
mg/kg	210 (<A)	< 100 (<A)	< 100 (<A)	< 100 (<A)

Certificat no. 94223 - Page 2 de 4

Ce certificat ne doit pas être reproduit, en son entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date d'émission du Certificat à réception des paramètres microbiologiques ou selon les instructions écrites du client.

# Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2080

## Certificat d'analyse

Numéro de demande: **03-164644**

Cliant: **GRUPE STAVIBEL INC.**

Bon de commande	Votre Projet	Chargé de Projet
VA0182-1	NA	DENIS MARCOTTE

### Échantillon(s)

No Labo.	779435	779436	779437	779438
Votre Référence	D1-5	D1-6	D1-7	D1-9
Matrice Prélevé par	Sol DENIS	Sol DENIS	Sol DENIS	Sol DENIS
Lieu de prélèvement	NA	NA	NA	NA
Prélevé le	2003-10-21	2003-10-21	2003-10-21	2003-10-21
Reçu Labo	2003-10-23	2003-10-23	2003-10-23	2003-10-23

### Paramètre(s)

Méthode  
Référence

**BTEX**

Composés organiques volatils (COV), Résultats sur base sèche.  
13-12-97 (REF: EPA SW 846 méthode 8200B, EPA 824)

Benzène

Toluène

Ethylbenzène

Xylènes

Pourcentage de récupération

Dibromofluorométhane

D8-Toluène

1-Bromo-4-fluorobenzène

**Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (solide)**

Hydrocarbures pétroliers C10-C50, Résultats sur base sèche.  
13-03-97 (MENVIC.1885)

Hydrocarbures pétroliers C10-C50

Préparation	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24
Analyse	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24	2003-10-24
No séquence:	54885	54885	54885	54885
mg/kg	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
mg/kg	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)	< 0.1 (<A)
%	88	84	84	85
%	101	102	102	95
%	84	855	84	81
Préparation	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27
Analyse	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27	2003-10-27
No séquence:	54984	54984	54984	54984
mg/kg	< 100 (<A)	< 100 (<A)	< 100 (<A)	< 100 (<A)

Certificat no. 94223 - Page 3 de 4

Ce certificat ne doit pas être reproduit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date d'émission du Certificat, à l'exception des paramètres microbiologiques ou selon les instructions écrites du client.

# Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

## Certificat d'analyse

Numéro de demande: 03-164644

Client: GROUPE STAVIBEL INC.

Bon de commande	Votre Projet	Chargé de Projet
VA0182-1	NA	DENIS MARCOTTE

### Échantillon(s)

No Labo. 779439  
 Votre Référence D1-11  
 Matrice Sol  
 Prélevé par DENIS  
 Lieu de prélèvement NA  
 Prélevé le 2003-10-21  
 Reçu Labo 2003-10-23

### Paramètre(s)

Méthode  
 Référence

**BTEX**

Composés organiques volatils (GC-MS), Résultats sur base sèche.  
 13-12-97 (REP: EPA SW 846 méthode 8260B, EPA 824)

Benzène

Toluène

Ethylbenzène

Xylènes

Pourcentage de récupération

Dibromofluorométhane

DB-Toluène

1-Bromo-4-fluorobenzène

Préparation 2003-10-24  
 Analyse 2003-10-24  
 No séquences: 54885  
 mg/kg < 0.1 (<A)  
 mg/kg < 0.1 (<A)  
 mg/kg < 0.1 (<A)  
 mg/kg < 0.1 (<A)

### Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (solide)

Hydrocarbures pétroliers C10-C50, Résultats sur base sèche.  
 13-03-97 (MÉMO.1995)

Hydrocarbures pétroliers C10-C50

Préparation 2003-10-27  
 Analyse 2003-10-27  
 No séquence: 54864  
 mg/kg < 100 (<A)

Note: Ces résultats et commentaires, le cas échéant, ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour l'analyse des paramètres ci-dessus mentionnés.



*Caroline Schiltz*  
 Chimiste

# Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E8 - TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

## Certificat d'analyse

Numéro de demande: **03-164644**

Cliant: **GRUPE STAVIBEL INC.**

Bon de commande	Votre Projet	Chargé de Projet
VA0182-1	NA	DENIS MARCOTTE

## Résultats du Contrôle de Qualité (CQ)

Paramètres (No. Séquence)	Unité	LDR	Blanc	Contrôle certifié	
				Valeur Obtenue	Écart acceptable
<b>BTEX</b>					
No Séquence: 54895					
Benzène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	220	140 - 260
Toluène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	220	140 - 260
Ethylbenzène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	230	140 - 260
Xylènes	mg/kg	< 0.1	< 0.1	700	420 - 780
<b>Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (solide)</b>					
No Séquence: 54963					
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	mg/kg	< 100	< 100	2900	1900 - 3500
<b>Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (solide)</b>					
No Séquence: 54954					
Hydrocarbures pétroliers C10-C50	mg/kg	< 100	< 100	3100	1900 - 3500

## Commentaires CQ

Annexe 1 du certificat no.94223 - Page 1 de 1

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'ajout de la mention écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date d'émission du Certificat, à l'exception des paramètres microbiologiques ou selon les instructions écrites du client.

# Bodycote

ESSAIS DE MATÉRIAUX CANADA INC.

www.na.bodycote-mt.com

121 BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC CANADA H9R 1E6 • TÉL: (514) 697-3273 • FAX: (514) 697-2090

## Certificat d'analyse

Numéro de demande: **03-164644**

Client: **GRUPE STAVIBEL INC.**

Bon de commande	Votre Projet	Chargé de Projet
VA0182-1	NA	DENIS MARCOTTE

## Résultats du Contrôle de Qualité (CQ) - 2e partie

Paramètres (No. Séquence)	Unité	Duplicate			Ajout Dosé	
		Valeur 1	Valeur 2	écart %	Valeur éch	éch. forte
<b>BTEX</b>						
No Séquence: 54895	(No éch)		(779433)			
Benzène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	-		
Toluène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	-		
Ethylbenzène	mg/kg	< 0.1	< 0.1	-		
Xylènes	mg/kg	< 0.1	< 0.1	-		

### Commentaires CQ

Annexe 2 du certificat no.94223 - Page 1 de 1

Ce certificat ne doit pas être reproduit, même en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date d'émission du Certificat, à l'exception des paramètres microbiologiques ou selon les instructions écrites du client.



COPIE

Rouyn-Noranda, le 8 avril 2004

Monsieur Gilles Laperrière  
Développement Iberville inc.  
4141, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3Z 1B8

Objet : Enlèvement de réservoirs souterrains - Piazza La Sarre  
N/Réf. : 7610-08-01-12048-06

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport « Piazza La Sarre, Résultats d'échantillonnage, N/Réf : VA0182-1 » daté du 4 novembre 2003 et signé par Serge Beaulé, ing. de la firme Groupe Stavibel qui nous a été transmis le 25 mars 2004 par M. Denis Marcotte du Groupe Stavibel.

Selon ce document, la contamination du sol est inférieure aux critères C de *La politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés* actuellement en vigueur au ministère de l'Environnement, ce qui rend le terrain compatible avec un usage commercial ou industriel.

Cette information a été incluse dans notre banque de données du système de gestion des terrains contaminés, disponible sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>

Ces conclusions sont basées sur la foi des renseignements que vous avez fournis au ministère de l'Environnement.

Le ministère de l'Environnement peut effectuer, en tout temps, les vérifications qu'il jugera utiles et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires quant à la présence de contaminants ou en exiger l'application pour assurer la réhabilitation du terrain.

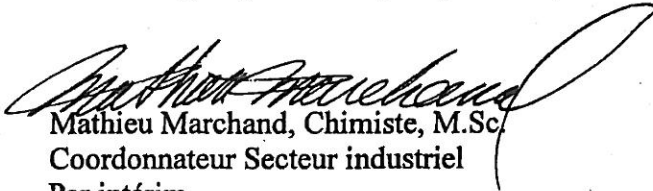
...2

La présente n'engage nullement la responsabilité du Ministre advenant le cas où on jugerait, par la suite, que des travaux de réhabilitation auraient été nécessaires. Vous demeurez ainsi responsable de tous travaux correcteurs pouvant s'avérer nécessaires.

La présente ne vous soustrait pas de l'application des dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ni de toute autre loi ou de tout règlement.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné, au poste 255.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Mathieu Marchand, Chimiste, M.Sc.  
Coordonnateur Secteur industriel  
Par intérim

MM/dd

**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

No fiche GTC : 6087

No lieu : X2048260

Ancien no GTC :

**DOSSIER**

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Plaza La Sarre (centre commercial)

NOM DE LA FICHE GTC : Plaza La Sarre (centre commercial)

**TYPES DE PROPRIÉTAIRE**

Privé

**SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

4141 - Grossistes de textiles, vêtements & chaussures

**LOCALISATION**

**ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION**

**ADRESSE**

77, 2e Rue Est  
La Sarre (Québec)

**MUNICIPALITÉ**

La Sarre

**MRC**

Abitibi-Ouest

**CODE POSTAL**

J9Z 3G8

**LOCALISATION CADASTRALE**

**LOT**

**RANG, CONCESSION ...**

**CADASTRE**

**CADASTRE DU QUÉBEC**

**COORDONNÉES**

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 48,8119666667  
LONGITUDE : -79,19835

**AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION**

**ADRESSE**

**MUNICIPALITÉ**

**CODE POSTAL**

**CARACTÉRISTIQUES**

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (RPP)

**VOLUMES DES SOLS EN M³**

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS (\*) : Plage B-C

(\*) APRÈS RÉHABILITATION

**NATURE DES CONTAMINANTS**

**SOLS**

Benzène  
Éthylbenzène  
Toluène  
Xylènes (o,m,p)

**EAU SOUTERRAINE**

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

**EAU SOUTERRAINE**

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :



## AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

### Révision par la Commission d'accès à l'information

#### a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

<b>Québec</b>	575, rue St-Amable Bureau 1.10 Québec (Québec) G1R 2G4	Tél.: (418) 528-7741 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (418) 529-3102
<b>Montréal</b>	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél.: (514) 873-4196 Sans frais 1-888-528-7741	Télécopieur: (514) 844-6170

#### b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

